

**DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE**

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE	
Nom :	Prénom :
Adresse.:	Code postal
Téléphone résidence :	
Téléphone travail :	
Adresse courriel :	

IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ

MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ	
Consultation à la municipalité	<input type="checkbox"/>
Copie du document***	<input type="checkbox"/>
Envoi par courriel	<input type="checkbox"/>

DATE DE LA DEMANDE	SIGNATURE

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Date de réception de la demande	
Délai de réponse (20 jours ouvrables)	
Délai prolongé (10 jours ouvrables)	
Date de communication de la décision	
ANALYSE :	

DATE DE PRISE EN POSSESSION	SIGNATURE

\*\*\* Frais exigibles en vertu du chapitre A-2.1, r. 3, Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels